

Une première journée réussie... qui en appelle d'autres Loi contre le travail! Le jeudi 21 septembre, c'est Manif!!

► La Loi travail XXL à quoi aboutit-elle ?

- faciliter les licenciements,
- précariser le contrat de travail et les salarié·e·s,
- augmenter le temps de travail,
- fusionner les instances de représentation des personnels.
- placer les salarié·e·s dans la situation défavorable du tête-à-tête avec son patron.

Dans la droite ligne de ses prédécesseurs, le gouvernement Macron/Philippe propose une énième réforme du travail partant du principe que le travail est un coût (alors qu'il créée les richesses) et que rendre les licenciements plus faciles encouragerait l'embauche. Cette loi se rajoute aux précédentes qui ne sont même pas évaluées. Et pour cause, elles sont inefficaces! L'inversion de la hiérarchie des normes engagée dès 1984 est à nouveau accentuée.



▶ Je suis fonctionnaire. Suis-je concerné·e ?

Les annonces et premières décisions prises depuis les élections

portent un message clair : accumulation des mauvais coups pour les agents de le Fonction Publique :

- nouveau gel de la valeur du point en 2017 et 2018,
- projet de décorrélation de l'indice suivant les différents versants de la Fonction publique,
- restauration du jour du carence,
- hausse non compensée de la CSG et baisse des APL.

Cette offensive tous azimuts amplifie encore les politiques d'austérité budgétaire, de remise en cause des services et de l'emploi publics.

L'enseignement supérieur n'est pas épargné :

- tirage au sort, APB, bacheliers restés sur le carreau (encore 3 000 sans solution),
- moins 330 M€ pour l'ESR sur le budget de l'État,
- nouveau plan réussite en Licence en préparation, 10 ans après celui déjà inefficace de Pécresse,
- à l'instar du privé, fin programmée de nos CHSCT, arrachés de longue lutte,
- accélération des fusions / restructurations et de l'installation des ComUE ou priment les questions de « gouvernance » au détriment des projets scientifiques et techniques,
- inversion de la hiérarchie des normes que nous connaissons depuis 2007 et le développement de la pénurie financière organisée qui prive nos établissements de moyens.

La loi travail XXL transforme le marché de l'emploi et favorise la précarisation des personnels. Elle remet en cause les conditions d'accès à l'enseignement supérieur et l'offre de formation. Elle ne va pas dans le sens d'une meilleure insertion pour les jeunes, notamment de celles et ceux que nous formons dans nos établissements, ni de meilleures conditions de travail pour l'ensemble des personnels : c'est un projet inadmissible de régression sociale généralisée.

Après la casse du Code du travail et des droits des salarié·e·s, c'est dès octobre la casse de l'accès aux études (également par ordonnances) et, à terme, de la Fonction Publique!

Contre la loi travail et la régression, la mobilisation continue le 21 septembre 2017